



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

INTERVIEW DU BÂTONNIER OLIVIER COUSI



CIB : Monsieur le Bâtonnier, pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours et sur le barreau de Paris à la tête duquel vous avez été élu et dont vous allez prendre les rênes à partir de janvier 2020 ?

Olivier Cousi : Je suis un avocat qui a beaucoup travaillé à l'international pendant toute ma carrière et j'ai fait beaucoup de missions, et de travaux avec des confrères étrangers, notamment sur l'Afrique subsaharienne dans une vingtaine de pays et dans le domaine des technologies, des médias et des télécoms.

Pour moi, l'engagement pour l'élection au bâtonnat de Paris comprend un volet international très fort. Paris est une place de droit incontournable : nous avons plus d'avocats anglais inscrits à Paris qu'il y en a à New York et nous avons plus d'avocats américains inscrits à Paris qu'il y en a à Londres. Nous avons aussi la chance d'avoir à Paris de nombreux avocats issus du monde entier et, en particulier, du Continent Africain, du Tchad, du Came-

roun, du Bénin, du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Togo, de Tunisie, d'Algérie, du Maroc (pardon si j'en oublie) mais nous sommes conscients des difficultés liées aux modalités d'inscriptions et de réciprocité entre les barreaux, c'est un chantier dont je souhaite m'occuper prioritairement.

Ce qui montre que Paris est une place de droit incontournable et internationale.

CIB : Vous êtes venu de Paris pour participer à la CIB. Que représente pour vous la CIB ?

Olivier Cousi : Comme je le disais, j'ai beaucoup travaillé dans les pays d'Afrique, j'y compte de nombreux amis et la CIB est un lieu unique où on peut échanger, tisser des relations professionnelles et profiter des expériences des uns et des autres. C'est aussi un lieu de soutien aux combats des avocats pour la liberté et la défense.

Paris n'est pas particulièrement mieux lotis en matière d'atteintes aux libertés que beaucoup de Barreaux. Nous devons aussi lutter pour la défense de l'avocat, le rôle central de l'avocat comme dans tous les pays dans le monde. Tous les gouvernements, toutes les autorités n'aiment pas l'indépendance des avocats, l'indépendance des Ordres. Ce combat est donc commun. Bien sûr, il y a des pays où ce combat est tragique et beaucoup plus dramatique qu'en Europe mais nous avons besoin de soutien et de cette communauté de tous les avocats de la CIB pour défendre ensemble et collectivement la défense de la défense.



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

CIB : Quelles actions envisagez vous de mener sur le plan international et pour la défense des avocats au cours de votre mandat de Bâtonnier ?

Olivier Cousi : La politique internationale du barreau de Paris repose deux bases. L'une est sur la défense des droits de l'Homme et des droits de la défense partout dans le monde. La défense de la défense, le barreau de Paris s'y engage et nous continuerons à le faire auprès de tous les avocats qui sont poursuivis ou menacés dans l'exercice de leur activité professionnelle.

L'autre c'est le rayonnement du barreau de Paris, c'est-à-dire permettre à toutes les avocates et les avocats du barreau de Paris d'aller exercer dans de bonnes conditions lorsqu'ils le peuvent et lorsque les clients le leur demande. Dans des juridictions étrangères, beaucoup d'avocats sont déjà installés dans le monde entier et nous aurons à cœur d'aller les visiter, d'aller les aider et de les accompagner. Et en sens inverse, ce développement des affaires doit permettre également aux avocats des barreaux étrangers de venir travailler à Paris dans de bonnes conditions, je souhaite que Paris soit un barreau ouvert à l'international.

CIB : Quel est votre regard sur les avocats africains à travers ce thème de justice et sécurité qui est le thème de ce congrès ?

Olivier Cousi : Les avocats africains des barreaux d'Afrique sont extrêmement courageux. Ils sont admirables parce qu'ils travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Tout notre soutien va à ces confrères avec lesquels nous entretenons des relations excellentes de barreau à barreau mais aussi de personne à personne. Il y a dans la nature humaine, la nécessité d'être en lien les uns avec les autres. Et ce lien fait l'existence humaine, la relation à l'autre est l'essence même de la relation humaine.

L'avocat est au cœur de cette relation parce qu'il est un tisseur, un passeur, celui qui fabrique ce lien et surtout le préserve de l'influence, de corruption et de la pression politique. Le rôle de l'avocat en Afrique plus encore qu'ailleurs est de faire porter cette liberté et cette indépendance des barreaux.

CIB : Quel message souhaiteriez-vous adresser à vos confrères du Barreau de Paris et des pays membres de la CIB de façon plus globale ?

Olivier Cousi : A mes confrères du barreau de Paris, je dirais : mettez les voiles, partez grand large, allez travailler à l'étranger, à l'extérieur de votre barreau. La mondialisation, c'est aussi la mondialisation du droit, des entreprises et donc il y a du travail partout et les avocats doivent partir et suivre leurs clients.

A mes confrères de la CIB, je leur dirais que j'ai besoin de vous, je souhaite vous inviter tous pour que nous soyons tous réunis pour la plus grande réunion des barreaux du monde à Paris pour la CIB et montrer ainsi la puissance des Barreaux réunis.

Olivier Cousi

Avocat,

Bâtonnier du Barreau de Paris